

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 12 mars 2019 à 17 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BAUDOIN - Mme BERTRAND – Mme CHABRIDON – M. CHAPELON- Mme CAMUS – Mme DELANNOY–M. LE POMMELEC – M. MALY- Mme MARLIAC - Mme ROCHE.

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER – Mme LACROIX - M. RIFFARD.

Excusés ayant donné procuration : Mme BINEAU - Mme CAIRE - M. CHARILLON - Mme JACQUEMET-GAUCHE - M. LE POMMELEC – M. RASCHEL.

Excusés : Mme DELPIT.

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 10 janvier 2019.

Approbation à l'unanimité.

2 – DU : maquettes et tarifs

Madame le Doyen présente aux membres du Conseil un tableau qui récapitule les modifications proposées sur les maquettes des DU.

Pour le DU Droit Approfondi de la Fiscalité, Madame le Doyen explique que le contenu des cours change peu mais que l'architecture est modifiée. Deux nouveaux cours sont introduits pour répondre à un besoin identifié pour le public de niveau M1 par le nouveau directeur Christophe Testard et son équipe pédagogique.

Madame le Doyen présente ensuite les modifications plus substantielles qui concernent la maquette du DU comptable-taxateur. Après avoir rappelé que ce DU vise à la formation continue de collaborateurs d'études notariales, Madame le Doyen présente les modifications qui diminuent

le volume horaire du DU afin de le rendre compatible avec un emploi exercé en parallèle.

Enfin, Madame le Doyen détaille les modifications proposées qui n'affectent pas le volume horaire global.

Avis favorable. Deux abstentions.

Madame le Doyen présente ensuite les tarifs des diplômes nationaux en formation continue, des diplômes d'université et des préparations aux concours. Le tableau distribué reprend les différents tarifs pour que chacun puisse avoir une vue d'ensemble, mais seuls trois doivent être votés et font l'objet d'explications particulières.

Le tarif du DU médiation est proposé au vote avec une augmentation afin d'assurer l'équilibre financier au regard du public demandeur et de se rapprocher des tarifs pratiqués dans des formations similaires.

Avis favorable. Deux abstentions.

Le tarif du DU comptable-taxateur est proposé en baisse, en corrélation avec la diminution du volume horaire.

Avis favorable. Deux abstentions.

Madame le Doyen présente enfin le tarif en formation continue pour le Master Conformité et contrôle des risques juridiques et financiers, co porté avec l'IAE Auvergne. L'étude tarifaire réalisée est détaillée. Avec d'autres éléments regardés pour déterminer le tarif, elle conduit à proposer le tarif de 15€ par heure.

Avis favorable. Deux abstentions.

3. Calendrier universitaire

Madame le Doyen informe les membres du Conseil que des épreuves d'examen pourront avoir lieu les 6 et 7 mai en licence droit et AES puis présente les options offertes pour le calendrier universitaire de l'année prochaine. Si le calendrier de la licence DEG est contraint, celui des

masters est proposé avec trois variantes afin d'exploiter différentes pistes d'organisation. Monsieur Maly demande si la pré-rentree pourrait avoir lieu au mois d'août. Madame le Doyen explique les raisons pour lesquelles cela n'apparait pas souhaitable. Un long debat s'en suit sur les avantages et les inconvenients de chaque option. La version 3 est finalement retenue.

Avis favorable à l'unanimité.

4. Nomination des responsables de formaion

Madame le Doyen propose au Conseil de désigner Monsieur Philippe Bernaz coresponsable du Master DASSS. Madame Agnès Roche qui dirige actuellement le master et exerce d'autres responsabilites dans l'Université est à l'origine de la demande.

Avis favorable à l'unanimité.

Monsieur Chapelon demande si les étudiants qui manifesteront vendredi contre le changement climatique peuvent être dispensés de présence en TD. Madame le Doyen répond qu'il est difficile de répondre à l'échelle de l'Ecole de Droit et qu'elle prendra contact avec la Vice Présidente CFVU, Madame Peyrard, afin de connaître la position de l'Université puis reviendra vers M. Chapelon.

Madame Chabridon et Monsieur Maly font part de difficultés rencontrées par les étudiants de licence avec l'organisation de l'anglais en L1. Après avoir rappelé les raisons ayant conduit à adopter cette organisation, Madame le Doyen propose de vérifier les dysfonctionnements techniques en coordination avec la DOSI et les enseignants d'anglais.

Monsieur Bethmont fait part de la pratique de plafonnement des notes par certains chargés de TD, Monsieur Maly de celle de chargés de TD qui n'utilisent pas les documents de l'enseignant chargé de cours. Madame le Doyen indique que l'enseignant chargé du cours doit être le premier interlocuteur dans de telles situations.

Madame Marciniak expose les difficultés rencontrées par les tuteurs. Monsieur Maly propose un partenariat avec les enseignants. Madame Baudoin indique qu'elle a communiqué de nombreuses informations aux tuteurs et a proposé une réunion, mais qu'aucune suite n'a été donnée à sa proposition.

Monsieur Maly propose la création d'un DU pour donner de la valeur ajoutée aux études et faire face à la concurrence. Madame le Doyen précise qu'un tel projet a été monté par Messieurs Dounot et Laurent-Bonne mais que le coût était dissuasif et les a conduits à renoncer au projet. Le modèle économique n'étant pas soutenable en l'état, le projet avait été intégré dans l'appel NCU2 pour permettre son financement. Mais l'Université n'a pas obtenu de financement NCU2. Madame le Doyen propose de donner le tarif prévisionnel à Monsieur Maly afin qu'il puisse évaluer le nombre de candidats potentiels, une fois ceux-ci informés des contraintes, en particulier horaires et financières.

Monsieur Chapelon se dit très choqué par cette proposition de parcours sélectif, surtout si elle est financée par les étudiants.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 18h55.

Clermont-Ferrand, le 20 mars 2019.

La secrétaire de séance,



Claire-Marie BRINGUIER



Le Doyen,



Christine BERTRAND